Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIme ANNÉE

N° 44.

LAUSANNE

4 novembre 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Page choisie. — Des définitions à l'école. — Chronique scolaire : Suisse romande, Vaud, Valais. — Variété : Plus de leçons. —* PARTIE PRATIQUE : *Les sources (suite). — Sciences naturelles : Le saumon. — Sujets de composition pour le mois de novembre. — Composition : Un homme charitable. — Lecture : L'école. — Dictées. — Vocabulaire. — Récitation. — Comptabilité. — Arithmétique.*

PAGE CHOISIE

Ce que doit être une bonne méthode d'enseignement primaire.

L'abstraction est l'écueil de l'école. Les exercices pratiques, les applications usuelles, les démonstrations simples, familières sont son âme et sa vie. Nous abusons des livres. En Allemagne, en Suisse, les enfants n'ont souvent qu'un livre, un seul, le livre de lecture (Lesebuch), que le maître explique et développe, et qui pour l'enfant est surtout un guide. Nous avons, nous, autant de livres qu'il y a de facultés d'enseignement, et à part quelques ouvrages récents que nous devons au concours d'hommes distingués, chacun de ces livres est un véritable manuel, contenant, et au delà, tout ce qu'un enseignement peut comporter d'explications et d'exercices. Rien n'est laissé à l'initiative du maître, à l'invention de l'élève. La partie didactique particulièrement dépasse la mesure. Ce n'est pas que nous pensions exclure de l'école les applications dogmatiques et ce qu'on appelle d'un nom trop ambitieux les théories. Il faut de la théorie en toute chose, c'est-à-dire des règles qui permettent à l'esprit de retrouver son chemin dans toutes les applications ; les deux procédés sont tour à tour nécessaires à la gymnastique de l'esprit. Mais à tous les degrés, que la règle précède les applications ou qu'elle les suive, elle doit toujours se produire en applications. C'est par les *applications* que l'élève de l'école primaire peut-être efficacement exercé à raisonner. Sur

ce terrain solide des problèmes de la vie quotidienne et des questions de langue usuelle, non seulement il devient vite capable de suivre la marche logique d'une démonstration, mais par cela seul que les choses qu'on lui propose en exemple lui sont connues, il s'y intéresse et il arrive par devancer le pas du maître. Dans les matières qui ne comportent pas d'applications proprement dites, la « méthode facile » consiste à procéder familièrement du simple au composé, du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait. Quand tous les pédagogues recommandent à l'envi de commencer la géographie par l'étude de la topographie de la classe, de l'école, du lieu natal, c'est qu'ils ont appris par l'expérience que, lorsque l'élève a été mis en possession de l'espace où il vit, il reporte plus aisément au-dehors, au fur et à mesure que son horizon s'agrandit, les idées de position, de distance, etc., que l'examen de la classe et des lieux environnants lui a fait comprendre. L'histoire elle-même peut, dans une certaine mesure, être ramenée à une conception qui la rapproche sans l'abaisser de la portée des enfants. Pascal disait, dans son noble et philosophique ouvrage, que l'humanité est un grand être qui vit et se développe perpétuellement. Rollin comparait plus simplement un pays à une famille dont chaque génération reçoit et doit transmettre l'héritage sacré. C'est ainsi qu'en Allemagne on comprend l'enseignement de l'histoire : on en fait surtout une école de patriotisme.

Ce que l'élève doit emporter de l'école, — avec un bagage de notions pratiques qui lui serviront à mieux faire ce qu'il aura à faire, quelle que soit un jour sa profession, — c'est un ensemble de facultés exercées, un esprit juste, un cœur droit, en un mot, suivant l'expression de Montaigne, « une teste bien faite plus tost que bien pleine ».

Or le moyen de « forger la teste » de l'enfant « en la meublant », c'est de le faire incessamment réfléchir, raisonner, trouver, parler, si bien qu'il arrive à s'instruire en partie lui-même. C'est ainsi qu'on peut espérer de donner à l'enseignement, avec l'attrait qu'il doit avoir, la profondeur sans laquelle tout souvenir s'efface. Montaigne sans doute traçait ses règles pour le précepteur d'un enfant de grande maison. Mais en matière d'éducation, dès qu'une règle est bonne, l'esprit en est partout applicable ; et c'est l'avantage de l'enseignement public que, dans les classes bien organisées, pourvu que le nombre des élèves n'y dépasse pas la mesure compatible avec la direction des exercices, les enfants par leurs réponses, s'éclairent, se dirigent, s'enseignent, pour ainsi dire les uns les autres.

Malheureusement, sur ce point, l'expérience de nos maîtres les

plus dévoués, des plus jeunes surtout, trahit souvent leur bon vouloir. Ils craignent de n'en point assez dire et développent leurs explications outre mesure. Nous ne voudrions pas leur en faire trop vivement le reproche ; car ce n'est que l'excès d'une qualité qui est toujours rare, parce qu'elle suppose l'effort ; mais c'est une qualité qu'il faut régler. A l'égard des commençants, surtout, il est nécessaire que l'enseignement soit sobre. Ce qu'il doit avoir pour objet, c'est de provoquer, pour ainsi dire, l'esprit des enfants. Une fois qu'ils ont été mis sur la voie, il ne s'agit plus que de les suivre, de les stimuler doucement, de les ramener s'ils s'égarent, mais en leur laissant toujours, autant qu'il est possible, la peine et la satisfaction de trouver ce qu'on leur demande. Rien n'est plus funeste que les questionnaires qui fournissent la demande et la réponse toute faite. C'est déjà trop à nos yeux que les questionnaires sans réponses, lorsqu'ils sont trop étendus. Nous ne les acceptons dans nos livres de classe que comme guides, et parce que, dans cette mesure restreinte, ils sont relativement une amélioration. Mais le principe est vicieux. On croit trouver une aide dans ces invariables nomenclatures, parce qu'elles favorisent la paresse. La monotonie qu'elles jettent dans l'enseignement est un bien autre obstacle au progrès. Ce sont les réponses des élèves qui doivent engendrer les questions successives. Que les enfants s'habituent à justifier tout ce qu'ils avancent, à s'exprimer dans leur propre langage, c'est le seul moyen de s'assurer qu'ils ont compris ce qu'on a pensé leur apprendre. Laissez-les même s'exposer à une erreur, et faites-la leur rectifier en leur montrant en quoi ils ont mal raisonné, mal jugé : ce sera la meilleure des leçons.

D'après O. Gréard.

Des définitions à l'école.

M. Toutey s'élève avec raison dans le *Moniteur des instituteurs primaires* (belge) contre l'abus des définitions à l'école primaire, dont l'enseignement s'accommode peu de l'abstraction.

« Des enfants qui ne savent pas encore mesurer une table apprennent que le mètre *est l'unité des mesures de longueur*, et je suis bien convaincu qu'avant l'âge de dix ans, ils ne comprennent pas cette définition, lors même qu'ils la répètent docilement.

» Ils doivent aussi savoir que *l'addition est une opération par laquelle on réunit plusieurs nombres en un seul appelé somme* ou *total*, et comme le mot *réunit* n'est pas plus clair pour eux que le mot *addition*, je ne vois pas trop ce qu'ils ont gagné à retenir par cœur ces deux lignes. De même pour la *soustraction*, qui a pour but de *retrancher* un nombre d'un autre.

« A huit ans, l'enfant apprend que le *verbe est un mot qui marque l'état ou l'action*. Dans la phrase *Pierre est forgeron*, il doit reconnaître que le mot indi-

quant *l'état* de Pierre est le mot *est* et non pas le mot *forgeron;* heureusement qu'il ne se donne pas la peine de chercher à comprendre.

» Mais, je vous prie, à quoi lui sert cette connaissance nouvelle, sinon à brouiller tout ce qu'il savait déjà sur les états, les métiers et les professions ?

» A dix ans, on lui enseigne que le verbe n'est nullement le mot qui marque l'action. Comment ! la grammaire change ses définitions ? Non, c'est l'analyse logique. Dans la phrase : *Le facteur marche sur la grande route*, il n'y a plus qu'un verbe substantif et un attribut. Le facteur ne marche pas, *il est marchant...* croyez-vous qu'une bonne moitié de la classe ne va pas le confondre avec l'épicier du coin ? »

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE ROMANDE. — La réunion annuelle des inspecteurs et inspectrices des écoles de la Suisse romande a lieu aujourd'hui à Neuchâtel. A l'ordre du jour : l'enseignement du chant dans le degré inférieur de l'école primaire, rapporteur : M. Ad. Fallet, chef du service du matériel scolaire gratuit, à Neuchâtel ; l'enseignement par l'aspect, rapporteur : M. Léon Latour, inspecteur, à Corcelles (Neuchâtel).

CONCLUSIONS DU RAPPORT DE M. ARNOLD FALLET. — 1. L'enseignement musical pratique et théorique basé sur les principes de la méthode Frœbel doit commencer à l'école enfantine et se continuer dans le degré inférieur de l'école primaire.— 2. Cet enseignement aura pour but de développer avant tout l'oreille et la voix des élèves, l'étude de chants appropriés à leur âge et par celle des sons de la gamme, tout en les préparant à la lecture et à la dictée musicales. — 3. La notation sur la portée sera seule employée.

CONCLUSIONS DU RAPPORT DE M. LÉON LATOUR. — 1. L'enseignement par l'aspect est l'enseignement le plus efficace ; son application est particulièrement utile à l'école primaire. — 2. Il se donne par le moyen des manuels, des cartes géographiques, du dessin, du tableau noir, des images, des musées scolaires. — 3. Les courses scolaires bien organisées complètent fort heureusement les leçons par l'aspect données en classe. — 4. Afin de maintenir l'intérêt des élèves et de ne pas atténuer leur attention, les manuels, cartes, images, objets, etc., ne seront pas exposés journellement aux yeux des élèves, mais seulement lorsqu'ils feront le sujet de la leçon.— 5. La décoration de la salle d'école devra servir également à l'enseignement par l'aspect.

Conférence intercantonale des Chefs de Département de l'instruction publique. — Le 27 octobre s'est réunie dans la salle de la Reine la conférence des Chefs de Départements d'instruction publique de la Suisse romande.

M. le conseiller d'Etat Vincent présidait, M. Duchosal, secrétaire du Département de l'instruction publique, a fait le procès-verbal. Le canton de Vaud était représenté par M. Decoppet, accompagné de son secrétaire, M. Gauthier ; Neuchâtel, par M. Quartier-la-Tente, accompagné de M. de Rougemont, secrétaire du Département ; Fribourg, par M. Python ; Berne, par M. Gobat. M. Gauchat, directeur du « Glossaire de la Suisse romande », assistait à la séance.

La conférence s'est occupée des objets suivants : Questions administratives ;

« Glossaire de la Suisse romande » (rapport du rédacteur en chef et du caissier ; budget de 1905-1906). Partie scolaire ; tableaux schématiques sur l'âge de la libération scolaire ; discussion sur le projet de règlement intercantonal concernant le changement de domicile des élèves. Discussion sur la dixième conclusion du seizième congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande (examen de sortie obligatoire).

L'assemblée a adopté — sauf quelques articles réservés — le projet de convention intercantonale sur les mesures à prendre pour empêcher que certains enfants échappent à la scolarité légale de leur canton. D'autre part, la question relative à des examens de fin d'école et donnant droit à un certificat d'études primaires, a été renvoyée à la conférence des chefs des Départements d'instruction publique de la Suisse. Le budget relatif au « Glossaire » a été discuté.

VAUD. — L'Association des instituteurs vaudois s'est réunie le 28 octobre à 2 $^3/_4$ heures à la Maison du Peuple. Une cinquantaine de membres assistaient à cette séance présidée par M. Ch. Blanc, instituteur à Lausanne. Constatant que la S. P. V. a satisfait à la plupart des desiderata de l'A. I. V., cette société considère sa mission comme momentanément remplie ; elle suspend l'encaissement des cotisations, mais elle entend rester organisée pour le moment où le besoin s'en ferait sentir. Comme signe de vitalité latente, elle se rassemblera tous les ans en assemblée générale. Maint orateur, M. Blanc, entre autres, a recommandé à ses collègues de rester ou de devenir de fidèles membres de la S. P. V. C'est la raison même. Veut-on exercer une influence quelconque dans une société ? il faut en faire partie ; les absents ont toujours tort, et l'on est mal venu de se plaindre d'une mesure à l'élaboration de laquelle on n'a pas voulu participer. Notre société sera ce que ses membres voudront qu'elle soit.

Espérons que, le 4 novembre, tous les dissidents viendront grossir nos rangs et prendre leur part légitime à nos discussions et à nos décisions. R. R.

⁂ **Société des Anciens Normaliens.** — *Assemblée générale annuelle du 21 octobre 1905.* — Fondée le 30 décembre 1904, la jeune société des Anciens Normaliens a eu son assemblée générale annuelle le 21 courant à l'Hôtel de France ; assemblée générale et banquet tout à la fois, afin de permettre aux membres des diverses parties du canton de regagner leur foyer dans la même journée.

53 normaliens ont répondu à l'appel du comité, savoir 38 anciens entrés dans la société le 30 décembre 1904, et 15 nouveaux, dont 11 se sont fait admettre dans l'association, qui compte aujourd'hui 103 membres.

Plusieurs sociétaires qui avaient donné leur adhésion à la journée du 21 octobre ont été empêchés par la maladie, le deuil et d'autres circonstances. L'assemblée a fait adresser aux malades ses salutations cordiales et ses bons vœux.

Tous ont vivement regretté l'absence de M. le directeur des Ecoles normales, invité par le comité, mais que la classe des normaliens de 1880 avait antérieurement prié de fêter avec elle, ce même jour, le vingt-cinquième anniversaire de sa sortie de l'Ecole normale.

Lorsque tous ont pris place aux tables du banquet, le président, M. Clément-Rochat, ouvre la séance en souhaitant à tous une chaleureuse et cordiale bienvenue, et en portant un toast fraternel à tous les anciens normaliens.

Après un excellent dîner, très bien servi, il est passé à la partie *administrative*

de la journée, ouverte par un chaleureux toast à la patrie, porté par M. L. Coderey, un des vétérans de la société, puis à la partie *récréative* sous l'habile direction de M. H. Berney, major de table.

Concernant la partie administrative, l'assemblée entend d'abord un compte rendu de l'état financier de la société, présenté par le caissier, M. H. Berney. Les comptes bouclent par un boni d'une trentaine de francs.

Les comptes sont admis ainsi que les propositions suivantes :

1. L'établissement d'une liste des membres de la société avec indication de l'année du brevet et le domicile.

2. Les assemblées générales auront lieu à Lausanne, sauf décision contraire de l'assemblée, et à une date moins tardive que celle de cette année, afin de jouir d'un temps plus favorable.

3. La contribution annuelle est maintenue à 1 fr.

Très riche, fort belle a été la partie récréative : toasts, discours, chœurs patriotiques, chansons, déclamations en français et en patois, poésies diverses, ont abondé tellement que l'heure de la séparation est bien trop tôt venue !...

Parmi les toasts, citons celui de M. P. Vittoz : A la jeunesse de l'Ecole normale ! et celui de M. J. Magnenat, ancien professeur aux Ecoles normales, actuellement maître au Collège d'Orbe : Aux amis du passé, et aux compagnes d'étude de notre temps, aux anciennes normaliennes !

Ces toasts sont chaleureusement applaudis.

Il serait trop long de citer ici toutes les productions littéraires et musicales qui se sont fait entendre et qui ont charmé l'assemblée, fait revivre dans tous les cœurs de bien doux souvenirs et fait éclore de joyeux rires.

Nous adressons ici à tous, chanteurs et orateurs, un cordial merci et nous nous souviendrons.

L'heure de la séparation est venue, les rangs s'éclaircissent. Le président déclare close la journée officielle. « C'est l'automne, dit-il, les feuilles tombent. Mais je souhaite de tout mon cœur que l'an prochain, à notre réunion, aucune feuille ne soit tombée du viel arbre normalien ! »

Oui, qu'il en soit ainsi !

***

VALAIS. — Le Grand Conseil a pris connaissance de deux messages concernant, le premier, un projet de réforme de l'enseignement primaire, et le second, un projet de caisse de retraite des instituteurs. Ces deux objets ont été renvoyés à une commission pour étude et rapport.

Le rapport du Conseil d'Etat accompagnant le premier message constitue un document du plus haut intérêt. Le député de Chastonay en a demandé l'impression dans les deux langues et la distribution aux membres du Grand Conseil, ainsi qu'à toutes les personnes s'intéressant à l'instruction publique.

Voici les principales dispositions nouvelles :

L'art. 3 prévoit que la loi règlera la participation de l'Etat aux frais de l'instruction publique primaire. Ce principe de la participation de l'Etat avait déjà été consacré par la loi de 1888 relativement aux primes d'encouragement et par celles de 1896 et de 1902 concernant le traitement du personnel enseignant.

Jusqu'ici, toute classe comptant plus de 60 élèves devait être dédoublée. Désormais, l'effectif maximum d'une classe est de 50 élèves.

Le département de l'Instruction publique a le droit de faire exceptionnellement

inspecter les écoles libres et de soumettre les élèves à un examen sur les branches du programme d'enseignement public.

Toute école libre aura le droit de posséder une commission scolaire particulière. Si l'enseignement est reconnu insuffisant, ou si la direction ou la commission ne se conformait pas aux dispositions de la loi, l'école sera fermée, par ordre du Conseil d'Etat.

La section VI renferme une importante innovation : elle traite des visites sanitaires et des enfants anormaux.

Chaque année, il sera procédé à une visite sanitaire de chaque école primaire publique ou privée. La visite a lieu en novembre et est faite par le médecin de district.

Cette visite a pour but de contrôler l'état hygiénique des locaux scolaires au point de vue de la construction, de l'éclairage, du chauffage, de la ventilation, du mobilier, de la propreté, des abords immédiats, etc., et d'examiner et d'indiquer les enfants atteints d'une affection contagieuse ou ne possédant pas un état de santé suffisant pour fréquenter l'école.

Les communes auront l'obligation de pourvoir à ce que ses enfants reçoivent une éducation et une instruction compatibles avec leur état et appropriées à leurs besoins. L'Etat pourra intervenir au moyen de subsides, pour l'éducation des enfants anormaux.

L'article 50 arme l'autorité cantonale contre les communes qui refuseraient d'exécuter les ordres du département de l'instruction publique relativement à la construction ou à la réparation des édifices scolaires. En cas d'inexécution des ordres donnés, les travaux seront commandés et surveillés par l'Etat aux frais des communes.

PLUS DE LEÇONS !

Pourquoi pédagogues, vous mettre
En quatre, et rêver de succès ?
Dans notre siècle de progrès,
L'enfant n'a plus besoin de maître.
Pourquoi l'école et son tourment,
La discipline et la méthode ?
Aujourd'hui, c'est bien plus commode :
On fait tout... « machinalement ! »

Pour nous apprendre l'écriture,
Pourquoi vous donner tant de mal ?
Vos viles plumes de métal
Pour nos doigts sont une torture...
Pédagogues, pressez le pas,
Et laissez là Sainte Routine :
Nous écrivons à la machine !
Vous ne vous en doutiez donc pas ?

Le dessin ? — Des heures entières
Tracer des lignes en tous sens,
Chercher des effets de lumière,
A quoi bon, Messieurs les régents ?

N'avons-nous pas le pantographe,
Qui dessine à ravir, ma foi!
On dit au soleil : « Peins pour moi ».
Et chacun se fait photographe.

Calculer n'est plus de saison.
— A vous, Mesdames, j'en appelle ! —
Pourquoi se brouiller la cervelle
Et se fatiguer la raison ?
Reste, produit, quotient, somme !...
Cessez donc de nous accabler,
Puisqu'un Lausannois — le grand homme ! —
Fit la machine à calculer.

Pourquoi nous exercer l'oreille
Et nous obliger à chanter,
Puisque l'homme sut inventer
Tant d'instruments qui font merveille ?
Orchestrions ou pianola,
Il suffit de mettre du zèle
A bien tourner la manivelle,
Et l'on est musicien... Voilà !

Les langues ? Pourquoi les apprendre
A nos filles, à nos garçons ?
Faut-il vraiment tant de façons
Pour arriver à se comprendre ?
Non, Messieurs ! les peuples bientôt,
Tous les peuples de la planète
Ensemble feront la causette,
Car nous avons « l'espéranto » !

Mais, me direz-vous, la grammaire,
L'orthographe ? — La belle affaire !
On a simplifié, ces temps,
Et les écoliers sont contents !
Encor quelques bonnes réformes,
Et, par ma foi, nous écrirons
Un peu comme nous le voudrons :
Nous faisons des progrès énormes !

Seule la « gym » est aujourd'hui
La science que je réclame.
Conservez-la dans le programme,
Qu'à cette branche il soit réduit.
Dans les campagnes, dans les villes,
Elle est utile aux citoyens :
Elle leur fournit les moyens
D'éviter les automobiles !

A. Roulier.

PARTIE PRATIQUE

Les sources (suite).

Quelques mots sur l'alimentation de nos grandes villes en eau potable et industrielle.

Dans une ville, la consommation en eau potable et industrielle est toujours considérable. C'est à cette condition que la salubrité et la propreté sont possibles.

Lausanne est alimenté :

1° par les sources qui arrivent au réservoir du Calvaire, amenant les eaux du Chalet-à-Gobet, des Cases près Savigny, du Pont de Pierre, près de Montreux;

2° par les eaux du Pays d'En-Haut, acquises de la Société électrique de Vevey-Montreux, arrivant aux réservoirs de Montalègre et du Calvaire ;

3° par les sources arrivant à Bellevaux et au Solitaire (eaux du Mont, de Saint-Hippolyte, etc.);

4° par les eaux de Bret, qui sont utilisées à Lausanne comme eaux industrielles, eaux de voirie et force motrice (en particulier pour l'exploitation du chemin de fer funiculaire Lausanne-Ouchy).

Le volume total d'eau potable amené à Lausanne par le service des eaux est de 15 200 litres par minute, en moyenne, ce qui représente une provision de 456 litres par jour et par habitant (population urbaine : 48 000 hab.).

A Genève, le service des eaux ménagères et industrielles est assuré par l'usine de la Coulouvrenière, construite en travers du Rhône et par les réservoirs de Bessinge et du Bois de la Bâtie. L'usine hydraulique loge 20 turbines actionnant chacune deux groupes de pompes. Celles-ci envoient l'eau du lac dans deux réservoirs situés l'un au Bois de la Bâtie, l'autre à Bessinge. Le premier, à 45 m. au-dessus du niveau du lac, fournit la ville d'eau ménagère à basse pression; le second, à 120 m., distribue l'eau motrice, et accessoirement l'eau ménagère destinée à la campagne.

La ville de Neuchâtel est alimentée en eau potable par les sources du Champ du Moulin, dans les gorges de l'Areuse. Elles sont à près de 200 m. au-dessus du lac de Neuchâtel, et arrivent dans la ville après un parcours de 16 km. Le débit est de 9920 litres-minutes en été, représentant une moyenne de 650 litres par jour et par habitant.

A Fribourg et à Berne la question des eaux d'alimentation préoccupe les autorités, vu l'augmentation rapide de la population. La ville de Fribourg utilise l'eau filtrée de la Sarine, qui descend du réservoir du Guintzet, situé à un kilomètre à l'ouest de la ville et à environ 100 m. plus haut. Les eaux potables de la ville de Berne viennent du Gaselthal, près de Köniz. Elles ne suffisent plus aux besoins de la population.

RÉSUMÉ DE SCIENCES NATURELLES

Le saumon.

1. Description et coloration. Le saumon est le plus gros poisson que l'on trouve dans la plupart des rivières de la Suisse qui appartiennent au bassin du Rhin. Son corps est allongé, en forme de fuseau. Il a une longueur de 80 cm. à 1 m. ; quelques-uns atteignent même 2 m. (Brehm.) Il pèse ordinairement de

10 à 12 kg. ; on en pêche quelquefois qui ont un poids de 20 kg. et même plus. Il est couvert de petites écailles adhérentes. La tête est longue, la bouche largement fendue. La mâchoire est puissamment armée de dents recourbées. L'œil est petit, jaunâtre. La partie supérieure du corps est d'un gris bleuâtre ou verdâtre, parsemée de tâches noires. Les flancs sont d'un gris d'argent, le ventre d'un blanc nacré. Les couleurs du saumon varient beaucoup sous l'influence de la nourriture, de la nature de l'eau, du degré de lumière et de chaleur. Au moment de frayer, le mâle prend une coloration plus vive ; de belles taches rouges apparaissent sur différentes parties du corps.

2. Habitat et migrations. On trouve surtout le saumon dans les mers du nord de l'Europe. Il remonte chaque année les fleuves pour frayer. Aucun obstacle ne peut arrêter ces poissons ; ils franchissent des chutes de 4 à 5 m. de hauteur. C'est un curieux spectacle que de voir ces animaux repliés en arc, faire des bonds de plus de 5 m. On prétend qu'ils peuvent remonter la chute du Rhin près de Schaffhouse. Les saumons entrent dans le Rhin au mois d'avril, ils arrivent à Bâle en mai, remontent les affluents de ce fleuve et s'en vont jusque dans le lac de Wallenstadt et la Seez.

3. Nourriture. Les saumons sont très voraces. Ils mangent des vers, des insectes, une foule de poissons et même de petits mammifères.

4. Reproduction et mœurs. C'est dans les mois de septembre ou d'octobre que le saumon commence à frayer et la ponte se continue jusqu'au mois de janvier. Le mâle et la femelle creusent un trou de 15 à 25 cm. de profondeur dans lequel la femelle dépose des œufs qui sont aussitôt recouverts de gravier. On prétend qu'elle en pond autant de millions qu'elle pèse de livres. L'incubation est assez longue ; les œufs n'éclosent qu'au bout de 90 à 140 jours.

Les petits saumons, de couleur grise, restent dans la rivière où ils sont nés pendant une année ou une année et demie. Puis, peu à peu, ils se réunissent en bandes et descendent du côté de la mer. Ils séjournent quelque temps dans les eaux saumâtres de l'embouchure, puis ils s'élancent dans l'océan où ils trouveront une abondante nourriture. Ils grandissent alors rapidement et, en cinq ou six semaines ils sont méconnaissables. Ils remontent alors le fleuve puis les rivières où ils sont nés pour frayer, puis ils redescendent vers la mer.

Pêche. Dans toutes les mers septentrionales, dans tous les fleuves qui s'y jettent, on pêche le saumon. En Suisse, il y a d'importantes pêcheries au bord du Rhin, particulièrement à Rheinfelden (voir Rosier II). La chair de ce poisson est d'un rose-jaunâtre ; elle est très agréable. Les saumons sont conservés dans la glace et peuvent être expédiés, frais, dans toute l'Europe ; Hambourg en fait un commerce considérable ; Bâle est un centre d'expédition pour notre pays.

Famille. La famille des *Salmonés* comprend, outre le saumon commun, la truite saumonée, l'ombre-chevalier, que l'on trouve dans le lac Léman (le marché de Lausanne en est souvent pourvu) et les truites des lacs et des rivières.

E. S.

Sujets de composition pour le mois de novembre.

Degré supérieur (3e année du Plan d'études).

1. L'automne. Etude du chapitre 80 du Livre de lecture de Dupraz et Bonjour. Reproduction de mémoire des deux premiers paragraphes.

2. La forêt en automne. (Inviter les élèves à observer une forêt pendant une promenade). Beauté du feuillage avec sa coloration si riche, si variée. Au premier gel, les feuilles s'envolent, seuls les conifères gardent leur sombre parure ; les oiseaux chanteurs sont partis ; les bois deviennent silencieux et restent le domaine des renards, des lièvres échappés au massacre des chasseurs, des oiseaux de proie nocturnes et diurnes. Les champignons abondent. Les bûcherons commencent leur œuvre ; la récolte du bois mort.

3. L'oreille. L'oreille externe, moyenne et interne. — Les sons et le mécanisme des différentes parties de l'oreille. — Soins à donner aux oreilles. Maladies de cet organe.

4. Lettre. Une jolie maison est à vendre près du village que vous habitez ; vous en faites part à votre oncle qui habite la ville et qui a l'intention de quitter son commerce pour se retirer à la campagne. Renseignements sur cette maison ; inconvénients et avantages. — Bonheur que vous éprouveriez s'il venait habiter auprès de vos parents.

Degré moyen (3e année).

1. Ce que dit le vent. Etude du morceau du Livre de lecture de D. et B. page 199. Plan : 1° Pendant un orage, une famille de bûcherons attend le père bien-aimé. — 2° Question d'un enfant, réponse de la mère. — 3° Le vent nous dit qu'il y a beaucoup de malheureux qui ont faim et froid. — 4° Nous devons les aimer et leur venir en aide.

2. La cueillette des champignons. Il y a eu beaucoup de champignons cette année. Demander aux élèves de raconter une promenade dans la forêt à la recherche de ces précieuses plantes comestibles. Quelles sont les espèces trouvées, les précautions à prendre pour éviter les champignons vénéneux ; le retour à la maison et la bonne régalade du souper.

3. Prenez garde au feu. Plusieurs fillettes, pendant ces dernières semaines, ont été brûlées et sont mortes après d'horribles souffrances. Raconter un de ces accidents aux élèves et leur faire reproduire la causerie du maître. Dans les classes qui possèdent un de ces tableaux intitulés « Prenez garde au feu », on peut faire décrire les différentes scènes représentées.

4. Le saumon. Résumé d'une leçon de sciences naturelles : 1° Description et coloration. — 2° Habitat et migrations. — 3° Nourriture. — 4° Reproductions et mœurs. — 5° Pêche. — 6° Famille.

COMPOSITION

Un homme charitable.

PLAN

C'est l'hiver. — Une pauvre femme est assise au bord de la route. — Plusieurs personnes passent sans prendre garde à elle. — Un cultivateur, ému de compassion, lui vient en aide. — Conclusion.

DÉVELOPPEMENT

L'hiver est revenu. Il fait froid. La neige tombe à gros flocons et couvre la campagne comme d'un vaste linceul.

Une pauvre femme s'est assise au bord de la route, accablée sous le poids de la fatigue, de la tristesse et de la faim. Si quelqu'un ne vient à son secours, le froid va bientôt la saisir, et elle s'endormira pour ne plus jamais se réveiller.

Plusieurs beaux messieurs, enveloppés dans leurs chaudes pelisses passent sur la route. Ils détournent la tête pour ne pas voir la pauvre femme. Mais voici un cultivateur qui approche. A la vue de cette femme malheureuse, il est ému de compassion et ne veut point passer sans lui adresser une parole d'encouragement.

« Pourquoi pleurez-vous comme cela ? » lui demande-t-il avec bonté. Elle répond en sanglotant qu'elle a faim, qu'elle a perdu son chemin, et qu'elle ne sait où trouver un abri. Alors il la conduit à la ferme, lui offre à manger, et quand elle est reposée, il l'accompagne jusqu'à la sortie du village en lui montrant le chemin qu'elle doit suivre pour retourner chez elle.

La belle conduite de cet homme fait involontairement penser à l'histoire du bon Samaritain, que tous les enfants devraient connaître.

(Imité de l'anglais) F. Meyer.

LECTURE

L'école.

Oui, mon cher Henri, l'étude est dure pour toi. Je ne te vois pas encore aller à l'école avec l'allure résolue et le visage souriant que je voudrais te voir. Mais pense un peu de quelle inutilité et quelle chose vide serait ta journée si tu n'allais pas à l'école ! au bout d'une semaine tu demanderais à mains jointes d'y retourner ! Tous les enfants étudient maintenant. Pense aux ouvriers qui vont à l'école le soir, après avoir travaillé toute la journée ! aux filles du peuple qui vont à l'école le dimanche après avoir été occupées toute la semaine dans les ateliers, aux soldats qui se mettent à écrire et à étudier quand ils reviennent de l'exercice. Pense aux enfants muets et aveugles qui étudient aussi, et jusqu'aux prisonniers qui doivent apprendre à lire et à écrire ! Songe, le matin, lorsque tu sors, qu'à la même heure, dans la même ville, trente mille enfants vont comme toi s'enfermer trois heures dans une classe pour étudier. Pense encore à tous les enfants qui presque en même temps, dans tous les pays du monde, vont à l'école. Evoque-les dans ton imagination, s'en allant par les sentiers des villages paisibles, par les rues, les cités animées, le long des rivières, des mers et des lacs, sous un ciel ardent ou à travers la neige ; en barque dans les pays traversés de canaux, à cheval par les grandes plaines ; en traîneau sur la glace ; par les vallées et par les collines, à travers les bois et les torrents, sur les sentiers solitaires tracés dans les montagnes, seuls, à deux ou par groupes, en longues files, tous avec leurs livres ou leur serviette sous le bras, vêtus de mille manières, parlant des langues diverses, depuis la dernière école de Russie, perdue sous les neiges, jusqu'à la dernière école de l'Arabie, ombragée de palmiers. Que de millions d'enfants, apprenant tous la même chose sous des formes différentes.

Imagine-toi cette fourmilière d'écoliers de cent peuples divers, l'immense mouvement dont ils font partie, et dis-toi : Si ce mouvement cessait, l'humanité retomberait dans la barbarie ; ce mouvement est le *progrès, l'espérance, la gloire du monde !*

Courage, mon fils ! petit soldat de l'armée immense. Tes livres sont tes armes, ta classe est ton escadron, le champ de bataille est la terre entière, et la victoire, *la civilisation de l'humanité.*

(L. D.) de Amicis.

DICTÉE

Les fossiles.

I. — L'histoire de la montagne inanimée est écrite en caractères visibles depuis des millions de siècles.

Les anciens avaient déjà remarqué que les roches distribuées en assises régulières, en couches placées les unes au-dessus des autres comme les pièces d'un édifice, ont été déposées par les eaux. Qu'on se promène au bord d'une rivière; que même, par un jour de pluie, on regarde la rigole temporaire qui se forme dans les dépressions du sol, et l'on verra le courant s'emparer des graviers, des grains de sable, des poussières et de tous les débris épars pour les distribuer avec ordre sur le fond et sur les rivages de son lit; les fragments les plus lourds se déposeront en couches à l'endroit où l'eau perd la rapidité de son impulsion première, les molécules plus légères iront plus loin s'étaler en strates à la surface unie; enfin les argiles ténues, dont le poids dépasse à peine celui de l'eau, se tasseront en nappes partout où s'arrête le mouvement torrentiel de l'eau. Sur les plages et dans les bassins des lacs et des mers, les assises de débris successivement déposées sont encore bien plus régulières, car les eaux n'y ont pas la marche impétueuse des ondes fluviales.

Pendant la série des âges, les assises de formations maritimes et lacustres, dont la plus grande partie des montagnes est composée, sont arrivées à occuper à une grande hauteur au-dessus de la mer leur position penchante et contournée en plissements bizarres. Qu'elles aient été soulevées par une pression venue d'en bas, ou bien que l'Océan se soit abaissé par suite du refroidissement et de la contraction de la terre ou par toute autre cause, ces assises sont là maintenant, et nous pouvons à notre aise étudier les débris que nombre d'entre elles ont rapportés du monde sous-marin.

Ces débris, ce sont les fossiles, restes de plantes et d'animaux conservés dans la roche.

II. — Il est vrai que les molécules qui constituaient le squelette animal ou végétal de ces corps ont disparu, aussi bien que le tissu des chairs et les gouttes de sang ou de sève; mais le tout a été remplacé par des grains de pierre qui ont gardé la forme et jusqu'à la couleur de l'être détruit. Dans l'épaisseur de ces pierres, ce sont les coquillages des mollusques et les disques, les boules, les épines, les cylindres, les baguettes siliceuses et calcaires des foraminifères [1] et des diatomées [2] qui se rencontrent en plus étonnantes multitudes; mais il s'y trouve aussi des formes qui remplacent exactement les chairs molles de ces êtres organisés; on voit des squelettes de poissons avec leurs nageoires et leurs écailles; on reconnaît des élytres d'insectes, des branchilles et des feuilles; on distingue jusqu'à des traces de pas, et, sur la roche dure qui fut jadis le sable incertain des plages, on retrouve l'empreinte des gouttes de pluie et l'entrecroisement des sillons tracés par les vaguelettes du bord.

Les fossiles, fort rares dans certaines roches de formation marine, très nombreux au contraire en d'autres assises, et constituant la masse presque entière

[1] *Foraminifères*, ordre de petits animaux, généralement marins, recouverts d'une coquille dure, percée de trous nombreux ou d'une seule ouverture assez large.

[2] *Diatomées*, algues microscopiques, d'eau douce, saumâtre ou salée, qui forment au fond de l'eau sous la terre une couche brune ou rougeâtre de consistance gélatineuse.

des marbres et des craies, nous servent à reconnaître l'âge relatif des assises qui se sont déposées pendant la série des temps.

(Histoire d'une montagne). E. Reclus.

VOCABULAIRE

Degré intermédiaire.

Chambre de travail d'une lingère (oral) Filles.

Notre voisine, Mlle Addor, est lingère, et, dans sa chambre de travail, j'ai pu remarquer : une grande table carrée, une machine à coudre à main, de la toile blanchie, de la toile écrue (rousse), de la toile de ménage (faite au village), des écheveaux de fil, des bobines de fil, du limoge, du coton à broder, des grosses de boutons, des crochets, des bouclettes, des agrafes, des chevillières, des lacets, un centimètre, de la baptiste, du piqué, des draps, des nappes, des serviettes, des essuie-mains, des mouchoirs de poche, des foulards, des mantelets, des tailles, des sous-tailles, des chemises, des chemisettes, des pantalons, des tabliers, des bavettes, des châblons, de la couleur, des échantillons de toiles, des coupons, des chiffons, des brins de fil, des aiguilles, des épingles, des ciseaux, un tournevis, de la dentelle, quelques patrons, une vitrine, plusieurs objets terminés, un fourneau, deux chaises, un grand banc rembourré, une lampe à suspension, des patères, plusieurs corbeilles blanches et propres pour reporter l'ouvrage, différents alphabets renfermant lettres et dessins.

Visite chez une couturière (oral). Filles.

Je reviens de chez Mme Bovy, couturière, et j'y ai vu : Une table à ouvrage, une table de coupe, une machine à coudre à pied, plusieurs machines à coudre à main, des pelotes, des aiguilles, des épingles, des étuis, des centimètres, des dés, des ciseaux, plusieurs petites corbeilles, des bobines, des écheveaux, des pelotons de fil, de soie, de lacets, de la craie, des patrons, des images de modes, des journaux de modes, des étoffes de plusieurs couleurs, de la doublure, du drap, de l'élastique, des rubans, de la mousseline, de la baptiste, de la dentelle, du jaconas, du nankin, de l'orléans, du tulle, du velours, des fers à repasser, plusieurs planches à repasser, un fourneau pour chauffer les fers, un bol qui contient de l'eau, des chiffons, des coupures, des bouts de fil, des boutons, des bouclettes, des crochets, des mannequins pour essayer les robes, des patères pour suspendre le travail, des robes, des jupes, des tailles, des collets, des nœuds, une grande armoire, de petits bancs, des chaises, un comptoir, un bureau, un lustre, trois becs d'électricité, une dame, des ouvrières, un monsieur qui vendait de la dentelle et des rubans (commis voyageur), une pratique qui venait chercher son ouvrage fini, une cage avec plusieurs canaris, un chat qui dormait sur une chaise.

Durouvenoz.

Remarques : La *couturière* confectionne les vêtements des dames et travaille sur les étoffes de toutes couleurs ; la *lingère* fait ce qui a rapport aux linges dits : de corps, de toilette, de literie, et travaille sur le blanc. Certains ouvrages peuvent être faits par l'une ou par l'autre, voilà pourquoi elles ont les mêmes objets ou patrons. Lesquels ?

RÉCITATION

La feuille flétrie.

Pourquoi tomber déjà, feuille jaune et flétrie ?
J'aimais ton doux aspect, dans ce triste vallon.
Un printemps, un été, furent toute ta vie,
Et tu vas sommeiller sur le triste gazon.

Pauvre feuille ! il n'est plus le temps où ta verdure
Ombrageait le rameau dépouillé maintenant.
Si fraîche au mois de mai ! Faut il que la froidure
Te laisse à peine encor un incertain moment ?

L'hiver, saison des nuits, s'avance et décolore
Ce qui servait d'asile aux habitants des cieux ;
Tu meurs : un vent du soir vient t'embrasser encore,
Mais ses baisers glacés sont pour toi des adieux !

(L. D.) A. THEURIET.

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Puisque nous venons de visiter l'atelier de la lingère, dites-moi à combien reviendront deux douzaines de chemises ordinaires de dame ?

N° I. Pour une chemise de dame il faut :

a) 2,6 m. toile blanchie, à fr. 0,95 le m. ;
b) 2,7 m. dentelle pour garniture, à fr. 0,55 le m. ;
c) 1,5 bobine fil blanc à fr. 0,22 la bobine ;
d) et la façon d'une chemise coûte fr. 1,75.

	Prix de revient d'une chemise de dame.			*Fr. Ct.*
a)	2,6 m. toile blanchie, à	fr.	0 95	2 47
b)	2,7 » dentelle garniture, à	»	0 55	1 43
c)	1,5 bobine fil, à	»	0 22	0 33
d)	façon d'une chemise			1 75
			Une chemise = Fr.	5 98

Une chemise = fr. 5,98; 2 douz. = 24 chemises; fr. 5,98 × 24 = fr. 143,52.

Notre voisine, la couturière, me dit : Veuillez s. v. p., Monsieur, présenter à vos élèves filles, le calcul suivant :

Pour une jupe, il faut 3,8 m. étoffe valant fr. 3,75 le m. ; 4,2 m. sarcenet pour doublure à fr. 0,85 le m. ; 1,2 m. orléans pour faux ourlet à fr. 1,10 le m., 4,3 m. lacet brosse, à fr. 0,16 le m. La façon, plus diverses fournitures se montent à fr. 4,85. Que coûte une jupe et quelle note devrai-je présenter à M. Lévy, négociant en vêtements pour une douzaine de jupes semblables ?

N° II	*Note d'une couturière.*			*Fr. Ct.*
1.	3,8 m. étoffe à	fr.	3 75	14 25
2.	4,2 » sarcenet à	»	0 85	3 57
3.	1,2 » orléans à	»	1 10	1 32
4.	4,3 » lacet à	»	0 16	0 69
5.	façon de la jupe, fournitures			4 85
			Total Fr.	24 68

Une jupe = fr. 24,68 ; 12 jupes = fr. 24,68 × 12 = fr. 296,16.

DUROUVENOZ.

ARITHMÉTIQUE

Ire année, IIme semestre, enfants de 7 à 8 ans.

CALCUL ORAL — PUIS CALCUL ÉCRIT.

Une douzaine et demie de cerises	=	. . .	cerises
Une dizaine et 5 unités	=	. . .	unités
Une demi-douzaine + 4 œufs	=	. . .	œufs
Deux semaines — 4 jours	=	. . .	jours
5 paires de souliers	=	. . .	souliers
4 paires de gants — 3 gants	=	. . .	gants
5 mouches ont	=	. .	ailes
4 abeilles ont	=	. .	ailes
6 hannetons ont	=	. .	pattes
2 mains + 3 doigts	=	. .	doigts
4 mains — 9 doigts	=	. .	doigts
3 bœufs ont	=	. .	cornes
4 paires de bœufs	=	. .	bœufs
2 paires de bœufs	=	. .	cornes
2 mains et 2 pieds ont	=	. .	doigts
2 paires de pigeons et une demi-paire de pigeons	=	. .	pigeons
5 kilos et un demi-kilo de cerises	=	. .	livres
Une douzaine de crayons — 4 crayons	=	. .	crayons
Une douzaine et demie de cahiers	=	. .	cahiers
Une demi-douzaine de plumes — 2 plumes	=	. .	plumes
3 mouches ont	=	. .	pattes
5 moineaux ont	=	. .	pattes
4 moutons ont	=	. .	pattes
Une année + 7 mois	=	. .	mois
Une année et une demi-année	=	. .	mois
2 années — 5 mois	=	. .	mois
Une demi-journée	=	. .	heures
Un jour — 9 heures	=	. .	heures
3 sous	=	. .	centimes
4 sous — 3 centimes	=	. .	centimes
2 sous + 4 centimes	=	. .	centimes
Un franc	=	. .	sous
Un demi-franc	=	. .	sous
Un franc — 6 sous	=	. .	sous
Un demi-franc + 9 sous	=	. .	sous
Un écu	=	. .	francs
3 écus	=	. .	francs
2 écus + 4 francs	=	. .	francs
4 écus — 3 francs	=	. .	francs
Une année	=	. .	semestres
3 années — 1 semestre	=	. .	semestres
Une année	=	. .	trimestres
4 années	=	. .	trimestres

(A suivre.) M. MÉTRAL.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATIONS

Dans sa séance du 24 octobre, le Conseil d'Etat a nommé :

Maîtresse d'études à l'école supérieure de Nyon, Mlle Reymonde Böhy, à titre provisoire et pour une année.

Fondation Berset-Muller

Le 1er janvier 1906, deux places seront disponibles à l'asile du Melchenbühl près Berne.

Le réglement, qui indique les conditions d'admission, est remis gratuitement sur demande par la Chancellerie du Département fédéral de l'Intérieur.

Les demandes d'admission accompagnées des pièces à l'appui doivent être adressées par écrit jusqu'au 20 novembre 1905 à M. **Elie Ducommun,** Président de la Commission Berset-Muller, à Berne.

Société évangélique d'éducation

Séance d'automne, le samedi 11 novembre 1905, à 2 h. 1/4, local de l'Union chrétienne, Pré du Marché, Lausanne. — Invitation cordiale à tous les amis de l'école. —

A l'ordre du jour : La graphologie en éducation. (Eventuel : Notice historique de la Société).

---

750 PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

pour jeunes filles des Ecoles primaires, secondaires, supérieures et ménagères, par **P. Félix.** Ouvrage approuvé par Vaud et Berne. — **Payot & Cie, libraires-éditeurs. Fr. 1.25.**

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

EPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 56, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

„ATAR" (S. A.) ÉDITEUR

Corraterie, 12, Genève

LESCAZE, A. **Premières leçons intuitives d'allemand,** troisième édition. 75 c.

Manuel pratique de langue allemande, 1re partie, 5me édition. (Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896). 1 fr. 50

Manuel pratique de langue allemande, 2me partie, troisième édition. 3 fr.

Lehrbuch, für den Unterricht in der deutschen sprache auf Grundlage der **Anschauung.** 1re partie. Illustré. 1 fr. 40

le même 2me » 1 fr. 50

Lehr-Lesebuch. 3me partie. 1 fr. 50

CORBAZ, A. **Exercices et problèmes d'arithmétique.**

1re série (élèves de 7 à 9 ans). 70 c.

» livre du maître. 1 fr.

2me série (élèves de 9 à 11 ans). 90 c.

» livre du maître. 1 fr. 40

3 me série (élèves de 11 à 13 ans). 1 fr. 20

» livre du maître. 1 fr. 80

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs. 1 fr. 50

Solutionnaire de géométrie. 50 c.

DUCHOSAL, M. **Notions élémentaires d'instruction civique.** 60 c.

PITTARD, Eug., prof. **Premiers éléments d'histoire naturelle,** 2me édition. 2 fr. 75

CHARREY, A. **Livre de lecture.** 1 fr. 80

ROULLIER-LEUBA, prof. **Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris,** (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché 2 fr. 50

PLUD'HUN, W. **Parlons français.** 14me mille. 1 fr.

Livres universitaires. (Sur demande, envoi franco du catalogue et des livres à l'examen).

Cours d'écriture ronde et gothique avec directions, par **F. Bollinger.** Edition française, prix 1 fr. Aux écoles grand rabais. **S'adresser à Bollinger-Frey, Bâle.**

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Les

MACHINES A COUDRE

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent
rouve sans contestation possible la **supériorité** *des machines à coudre*
SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Ne manquez pas

d'essayer les instruments

DE LA

MANUFACTURE GÉNÉRALE d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Fœtisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

Vous en serez persuadés en faisant un essai. D'autres fabriques vendent des instruments à des prix plus élevés **mais ils ne sont pas** d'une qualité meilleure malgré cette élévation de prix. Catalogue gratis.

CORDES, 1er choix pour tous les instruments

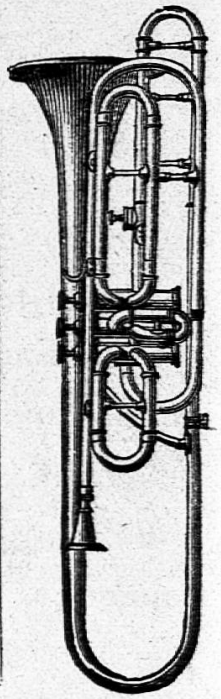

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIme ANNÉE — No 45. LAUSANNE — 11 novembre 1905.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Valais.

MM. **Blanchut,** F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Meyer,** F., inst., St-Prex.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C. inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.
Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

EPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 56, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

Société évangélique d'éducation

Séance d'automne, le samedi 11 novembre 1905, à 2 h. 1/4, local de l'Union chrétienne, Pré du Marché, Lausanne. — Invitation cordiale à tous les amis de l'école. —

A l'ordre du jour : La graphologie en éducation. (Eventuel : Notice historique de la Société).

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Ouvrages de M. le professeur W. ROSIER

Manuel-Atlas destiné au degré moyen des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde, cart. 2 fr.
– Le même avec chapitre spécial concernant le canton de Vaud, cart. 2 fr. 25
Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires, cart. 3 fr.
Premières leçons de géographie, cart. 2 fr.
Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse, cart. 1 fr. 50
Géographie générale illustrée. Europe. Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures, ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques dessinés par C. Perron. Deuxième édition. In-8°, cart. 3 fr. 75
Géographie générale illustrée. Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Manuel et livre de lecture illustré de 316 gravures, cartes, plans et tablesux graphiqaes. 2me édition. In-8°, cart. 4 fr.
Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 cartes en couleur. 3 fr.
Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 sur papier fort. 50 c.
» » » » » » sur toile. 70 c.
Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000. 20 c.
Carte murale de l'Europe. Echelle 1 : 3 200 000, montée sur toile et rouleaux. 25 fr.

CAISSE D'ESCOMPTE

7, rue Béranger, Paris

PRÊTS d'argent sur simple signature à long terme. (Discrétion).
Escompte et Recouvrement d'effets de commerce sur la France et sur l'Etranger.
Achat de nue-Propriété, Usufruit, Police d'Assurance sur la vie.
Prêts hypothécaires 1er, 2me, 3me rang.
Souscription sans frais à toutes les émissions publiques.
La Caisse d'Escompte reçoit des dépôts de fonds remboursables à échéance; fixe les intérêts sont payés tous les trois mois.
A 1 an 3 % — à 2 ans 3 ½ % — à 3 ans 4 % — à 4 ans 4 ½ % — à 5 ans 5 %.
La Correspondance et les envois de fonds doivent être faits au nom de M. le Directeur de la Caisse d'Escompte.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

NOUVELLEMENT INSTALLÉ — FORCE MOTRICE

Exécution de 8000 pièces par jour. Tous les cahiers sont cousus avec fil

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition ❀ Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent : **LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne**

Fondation Berset-Muller

Le 1er janvier 1906, deux places seront disponibles à l'asile du Melchenbühl près Berne.

Le réglement, qui indique les conditions d'admission, est remis gratuitement sur demande par la Chancellerie du Département fédéral de l'Intérieur.

Les demandes d'admission accompagnées des pièces à l'appui doivent être adressées par écrit jusqu'au 20 novembre 1905 à M. **Elie Ducommun,** Président de la Commission Berset-Muller, à Berne.

---

750 PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

pour jeunes filles des Ecoles primaires, secondaires, supérieures et ménagères, par **P. Félix.** Ouvrage approuvé par Vaud et Berne. — **Payot & Cie, libraires-éditeurs. Fr. 1.25.**

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. ◉ **LAUSANNE** ◉ *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —▪— Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☞ **Remise** ☜
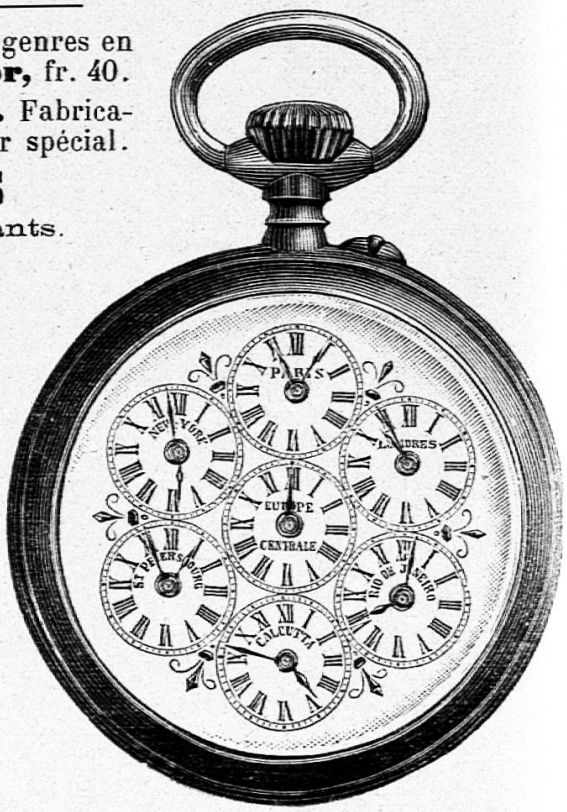
10 % au corps enseignant.